

COURS N°= 07

Politique de mondialisation

A la fin du XX^e siècle, la mission des organisations internationales n'est plus seulement d'aménager les rapports entre Etats mais aussi d'imposer des décisions aux Etats qui les sollicitent : elles exigent la réduction des déficits publics, des subventions, la privatisation des services publics et l'ouverture des frontières au libre-échange. C'est ce qu'on appelle les « plans d'ajustement structurels » dont on leur demande d'introduire de la cohérence et de la prévisibilité dans des relations internationales où prolifèrent des acteurs et des flux échappant souvent au contrôle d'un système interétatique lui-même loin d'être harmonieux dans un monde bouleversé par la libéralisation des échanges et la mondialisation de l'information pour une régulation de l'activité (production, consommation, répartition) économique au service du développement qu'elle est le résultat de l'action de 5 secteurs (Les ménages, Les entreprises, Les établissements financiers. Les administrations publiques, L'extérieur) institutionnels et de leurs interactions (les flux réels « les échanges de bien » ; les flux monétaires, ou financiers les flux immatériels) dont Chaque secteur institutionnel regroupe des agents homogènes quant à leurs activités à l'échelle planétaire. Ce système d'échanges économiques profite bien évidemment à de nombreux acteurs, qui ont pris une place centrale dans les orientations financières et économiques mondiales par ces décisions majeures qui sont prises directement au niveau international, dans le cadre d'**Institutions financières internationales** telles que la **BM** ou le **FMI**, et au sein de l'**OMC**.

Ces Institutions, De son côté l'ONU, fait regroupe les gouvernements en vue du maintien de la paix, peine à faire appliquer les institutions internationales.

L'espace mondial se présente aujourd'hui comme un système marqué. Par la multiplication de flux de toute nature (hommes, marchandises, capitaux, informations) qui ont des effets sur les sociétés. Ces flux sont organisés par des acteurs spatiaux comme les États, les entreprises multinationales, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, les organisations illicites. L'intensité de ces échanges favorise l'émergence de lieux de la mondialisation à différentes échelles, notamment les métropoles mondiales disposant d'un pouvoir de commandement.

De ce fait à la fin de la dernière guerre mondiale, en vue de promouvoir le libre Accès aux marchés et aux matières premières et d'organiser le système Monétaire et financier mondial des économies de marché, les gouvernants Des économies de marché ont proposé et mis en place **des organisations Internationales**. Dans un premier temps, les Accords de Bretton Woods ont conduit à la création du Fonds monétaire international (FMI) en vue de Garantir le fonctionnement du système monétaire international et de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) destinée à financer les projets d'investissement dans les pays faiblement développés ou en reconstruction. Dans un second temps, pour lutter contre les excès du protectionnisme et favoriser la libéralisation des échanges internationaux, a été mis en place le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade). Ce fut l'occasion, pour les pays de l'espace socialiste, de développer des organisations interétatiques concurrentes, qui s'apparentaient d'ailleurs, au moins à l'origine, à des organisations internationales régionales.

Depuis cette période, notamment depuis la crise existentielle qui a touché la gouvernance socialiste, les organisations internationales interétatiques se sont développées. Aujourd'hui,

elles gèrent une architecture complexe de relations économiques internationales qui connaissent de nouveaux développements.

Le processus de globalisation a semblé ouvrir une époque plutôt favorable.

Aux organisations à vocation mondiale, que la multiplication des Accords régionaux ne vérifie pas. La diffusion des accords régionaux répond à une logique d'abord libérale, une étape dans le processus de la mondialisation. Cependant, la linéarité de ce processus d'une régionalisation conduisant.

À la mondialisation économique est parfois contestée.

Des organisations de plusieurs types

Il existe plusieurs types d'organisations économiques (2), qu'on peut distinguer selon leur objet, leur pouvoir, leurs fonctions et leur territoire D'action :

L'objet des organisations économiques internationales

Les organisations internationales peuvent être **techniques** (Organisation Mondiale de la Météorologie), **commerciales** (Organisation mondiale du commerce **OMC** »), **militaires** (Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord « **OTAN** »), **politiques** (« **ONU** »), **monétaires** (« **FMI** »), **sociales** (Organisation internationale du travail « **OIT** »), **Humanitaires** (Organisation mondiale de la santé « **OMS** »), culturelles (« **UNESCO** ») ou sécuritaires (Agence internationale de l'énergie atomique).

Le pouvoir des organisations économiques internationales

Les organisations internationales ont des pouvoirs différents. Elles donnent des informations (FAO), elles coordonnent des politiques économiques de « clubs » d'Etats (**OCDE**), elles représentent parfois les Etats dans certaines instances internationales (**Union européenne**), elles financent des projets (« **BM** »), La Banque mondiale, ou plutôt à l'époque la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (**BIRD**), a pour objectif initial d'aider les économies européennes dévastées par la guerre financer des projets productifs. Rapidement cependant, la reconstruction européenne est sortie de son champ de compétence et le financement du développement est devenu sa fonction principale pour elles aident les pays à sortir d'une crise financière, le (« **FMI** ») ou elles règlent des différends commerciaux entre Etats membres (OMC). et Parallèlement apparaît l'idée d'un retour à un commerce international fondé sur le libre-échange. Cette volonté se manifeste, d'une part, à l'ONU, par le projet d'une Organisation internationale du Commerce et, d'autre part, par la proposition d'une conférence internationale visant à réduire, de façon multilatérale, les obstacles aux échanges internationaux. Les deux démarches ont respectivement abouti à la « Charte instituant une Organisation internationale du Commerce », adoptée en mars 1948 lors de la Conférence de la Havane, et à un Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade – GATT), à l'issue d'une négociation entre 23 nations qui s'est déroulée d'avril à octobre 1947 à Genève.

Le territoire d'action des organisations économiques internationales

En termes d'extension géographique, on distingue les organisations internationales à **vocation universelle** de celles à **vocation régionale**. Cette distinction n'est pas dénuée d'ambiguïté : pendant un demi-siècle, le FMI a été analysé comme une organisation à vocation mondiale,

alors même qu'il a été contesté dans l'ordre socialiste par la BM, aujourd'hui défunte, elle-même analysée pourtant comme une organisation à vocation régionale. Du point de vue de la théorie économique, la multiplication des organismes internationaux est fondée d'abord sur la réflexion libérale concernant les étapes nécessaires à l'ouverture des frontières économiques et par le nécessaire développement des biens publics internationaux a pour mission la libéralisation du commerce des biens et des services à l'échelle mondiale. Libéralisation assortie de la création d'une juridiction des conflits commerciaux.

La régionalisation internationale :

Dans le cadre de la globalisation économique, l'étape régionale apparaît souvent comme une procédure intermédiaire. Elle se prête plus facilement aux négociations économiques, car les pays sont souvent de niveaux de développement proches. Or, l'accord régional doit se protéger à l'égard de l'extérieur indiquant notamment une préférence communautaire compatible avec les accords mondiaux sur tout vers le marché généralisé permet la réalisation d'économie d'échelle et d'une spécialisation efficace, elle favorise l'intégration des échanges de marchandises et la Convertibilité automatique des monnaies. Elle est une ouverture de l'Etat vers un autre monde proche, Aux zones de libre-échange, aux unions douanières, aux marchés communs ou aux unions économiques avec la mise en place d'un tarif commun extérieur des droits de Douane, conduisant au partage des recettes douanières qui propose une libre circulation des hommes et des capitaux et l'absence d'obstacles douaniers

Aussi la régionalisation favorise les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre les parlements et les parlementaires de tous pays comme elle partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies d'autre côté, et permettre d'appuyer les efforts de celle-ci et œuvre en étroite coopération avec elle desquels. Elle coopère également à la fois avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, qui s'inspirent des mêmes idéaux.

En fin Les organisations internationales ont depuis 1945 exercé une influence croissante dans les relations entre Etats et plus généralement dans le développement des échanges internationaux, dont toutes ces organisations ne sont pas concurrentes mais étroitement liées et complémentaires pour qu'elles forment un ensemble dont la cohésion est assurée par l'appartenance simultanée de certaines personnalités à plusieurs organisations, En fonctionnant comme un **vecteur** principal de la mondialisation.